

Circonscription : Caen Nord

Ecole : Ecole élémentaire Louis Valmont Roy de Colomby-Anguerny

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

Mardi 5 novembre 2024

Le 5 novembre 2024 à 17h30, dans les locaux de l'école, se sont réunis :	
La directrice de l'école :	Mme Tourgis
Les élus :	Mme Marguerite, M. Gauquelin, M. Allais, M. Guillouard
Le DDEN :	M. Beaulieu
Les enseignantes :	Mme Beunard, Mme Blaizot, Mme Lemore, Mme Tanguy
Les parents d'élèves élus :	Mme Le Tellier, M. Dufay, M. Prosper, Mme Le Guern
Excusés :	Mme Fargeton (inspectrice de l'éducation nationale), Mme Troisemaine (enseignante brigade rattachée à l'école)

Secrétaire de séance : Mme Amélie Beunard

Ordre du jour	Discussion / Décision
	<p>Le conseil débute par une pensée pour Jacqueline Lemarquand, conseillère municipale de Basly et élue du SIVOS, décédée dernièrement, qui a œuvré pour les écoles durant plusieurs années.</p>
<p>Approbation du PV du dernier conseil d'école</p>	<p>M. Guillouard souhaite apporter une précision au PV du 3ème conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024 : il indique que c'est la commune de Colomby-Anguerny qui a financé le bus ainsi que l'organisation du ravitaillement lors de la randonnée du 4 juin 2024. Le SIVOS était présent et a aidé à la réussite de cette journée.</p> <p>Suite à cette modification, le PV est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.</p>
<p>Vote du règlement intérieur</p>	<p>L'équipe enseignante souhaite aborder la question des jeux apportés par les élèves pour la récréation. Cela rejoint une question posée par les représentants de parents d'élèves, qui évoquent notamment les échanges de cartes entre les élèves. Par ailleurs, ces cartes sont désormais interdites à la garderie.</p> <p>La mention suivante est ajoutée au règlement intérieur :</p> <p>« Par souci d'harmonisation avec le temps périscolaire, les cartes à collectionner (type cartes Pokémon, cartes de football) sont désormais interdites sur le temps scolaire. »</p> <p>Une mention est ajoutée dans le règlement intérieur concernant la lutte contre le harcèlement scolaire : « Dans le cadre du programme de lutte contre le harcèlement à l'école (programme pHARe), le niveau 2 (niveau approfondissement) a été attribué à l'école pour l'année scolaire 2024/2025, suite aux différentes actions menées à l'école. L'équipe enseignante se montre attentive à toute situation qui nécessiterait d'être prise en charge. Le protocole pHARe est défini nationalement et sera appliqué à l'école si nécessaire. »</p> <p>Suite à ces ajouts dans le règlement, il est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.</p> <p>Les RPE demandent à ce qu'une vigilance soit apportée par rapport au comportement des élèves du cycle 3 lors du temps périscolaire.</p>
<p>Résultats des élections des représentants de parents d'élèves</p>	<p>Le scrutin s'est déroulé le vendredi 11 octobre 2024, exclusivement par correspondance.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> -136 votants sur 168 inscrits, soit un taux de participation de 80,95%. -128 suffrages exprimés et 8 votes blancs ou nuls -Une seule liste comptant 6 candidats s'est présentée. Les 5 candidats suivants ont été élus titulaires : MM. Edouard Dufay, Nicolas Legrix, Luc Prosper et Mmes Carine Le Tellier, Pauline Le Guern. Mme Emeline Desvallées est élue suppléante.

<p>Présentation des effectifs et de la répartition des classes à la rentrée 2024</p>	<p>A ce jour, l'école élémentaire compte 110 élèves.</p> <p>Les classes sont constituées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 classe de CP (23 élèves) avec Mme Lemore -1 classe de CP/CE1 (21 élèves : 7 CP, 14 CE1) avec Mme Blaizot -1 classe de CE2 (23 élèves) avec Mmes Tourgis et Cakaj -1 classe de CM1/CM2 (22 élèves : 9 CM1, 13 CM2) avec Mme Beunard -1 classe de CM1/CM2 (21 élèves : 11 CM1, 10 CM2) avec Mme Tanguy <p>A ce jour, il est prévu que 21 élèves de CP intègrent l'école à la rentrée prochaine (21 élèves sont scolarisés en GS dans le RPI).</p> <p>23 élèves partiront au collège en juin 2025.</p>
<p>Bilan de l'emménagement des classes de CM1-CM2 dans l'agrandissement de l'école</p>	<p>Les classes de cycle 3 ont pu intégrer les nouveaux locaux à la rentrée.</p> <p>Nous remercions les enseignantes qui avaient préparé les cartons en amont du déménagement.</p> <p>Remerciements également aux parents d'élèves, aux élus de la mairie et du SIVOS, aux enseignantes qui ont participé au déménagement au mois d'août mais aussi pour toute l'aide apportée au moment de l'emménagement et du rangement dans les nouveaux locaux. Des habitants de la commune ont également apporté leur aide.</p> <p>Les enseignantes tiennent particulièrement à remercier les agents du SIVOS qui se sont énormément investis et ont été d'une aide précieuse.</p> <p>Les classes sont agréables et lumineuses, bien isolées, bien chauffées.</p> <p>L'équipe enseignante se questionne sur le délai de mise en place de la connexion Internet dans les nouveaux locaux. Monsieur Allais précise que les câbles sont passés pour relier le premier bâtiment à l'extension. Le mur sera prochainement percé, les câbles seront reliés. Une installation filaire sera installée et la WIFI.</p> <p>La classe de Mme Beunard utilise les porte-manteaux situés dans la cantine (problème du ménage fait l'après-midi).</p>
<p>Sécurité : PPMS, sécurité incendie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PPMS <p>Les plans particuliers de mise en sûreté ont été actualisés : le PPMS Risques Majeurs et le PPMS Attentat Intrusion.</p> <p>Le premier exercice qui a eu lieu 30 septembre s'est bien passé.</p> <p>L'alerte a été donnée par un SMS envoyé aux enseignantes. Une enseignante n'a pas reçu le message d'alerte. Cela soulève la question du dispositif d'alerte utilisé. Des alarmes dédiées au PPMS ont été installées dans le nouveau bâtiment. Il serait nécessaire de les tester lors du prochain exercice. L'équipe enseignante demande s'il serait envisageable d'en installer également dans l'ancien bâtiment.</p> <p>Dans l'attente d'un nouveau dispositif d'alerte dans les deux bâtiments, 5 cornes de brume seraient nécessaires.</p>

	<p>Mme Tourgis précise que cette année, un nouveau PPMS (PPMS unifié) sera rédigé pour l'école élémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurité incendie Le premier exercice incendie de l'année a été effectué 23 septembre, dans les deux bâtiments. Il s'est bien déroulé. Monsieur Beaulieu mentionne que la classe de Madame Tanguy n'a pas d'issue de secours donnant un accès direct à l'extérieur.
<p>Projets pour l'année scolaire 2024-2025</p>	<p>Plusieurs sorties et projets sont en cours d'organisation :</p> <p>Les 5 classes assisteront au spectacle « Voyage au bout de l'ennui » au Cube, à Douvres, le 10 janvier 2025. Suite à ce spectacle, les classes de CP et de CP/CE1 bénéficieront d'ateliers de danse, proposés par le Cube, avec la danseuse Emily Mézières de la compagnie Lamento (8 heures par classe). L'ancienne cantine (au sein de la mairie) sera utilisée le 30 et le 31 janvier, les 3 et 4 février.</p> <p>La classe de CE2 se rendra au Musée des Beaux-Arts de Caen, le jeudi 14 novembre.</p> <p>Les élèves de CP et de CP/CE1 se rendront à Falaise pour visiter le musée des automates et l'exposition contée du château de Falaise.</p> <p>Les CM1-CM2 se rendront au cinéma Cinénacre le 14 novembre, le matin. L'après-midi, ils participeront à l'enduro du collège Clément Marot.</p> <p>Participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement : organisation d'ateliers inter-âges entre les différentes classes par l'ensemble des enseignantes, avec la participation des parents volontaires (arts plastiques, théâtre forum, jeux, production d'écrits). Nous aimerions mettre en place un banc de l'amitié dans la cour.</p> <p>Natation : Les classes de cycle 3 (janvier-février), de CP et de CP/CE1 (décembre-janvier) se rendront à la piscine Aquanacre pour 10 séances de natation, à raison de 3 séances par semaine.</p> <p>Dispositif « Savoir rouler à vélo » : financé pour 50% par Cœur de Nacre et pour 50% par le SIVOS.</p> <p>Les élèves de CM2 de Mme Beunard et Mme Tanguy pourront bénéficier du dispositif « Savoir rouler à vélo ». Ce programme, qui a pour objectif de permettre aux élèves de se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité se décompose en 3 blocs distincts : savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo), savoir circuler (découvrir la mobilité en milieu sécurisé) et savoir rouler à vélo (se déplacer en situation réelle sur la voie publique).</p> <p>5 séances, menées par un intervenant, sont prévues entre le 6 et le 19 juin. 12 vélos peuvent être fournis, au moins 12 élèves seront donc amenés à utiliser leur propre vélo. Cela soulève la question du stockage des vélos entre les séances. Cette question rejoint une</p>

demande émise par les représentants de parents, qui demandent si des équipements type « garage à vélo » sont prévus dans la nouvelle école pour les élèves venant en vélo ou en trottinette. M. Guillouard indique que le garage à vélos sous le préau de la mairie est utilisé par certains enfants aux beaux jours.

Projets proposés par l'OCCE

Les deux classes de CM1-CM2 participent au projet THEA. Nous travaillerons autour des textes de Caroline Stella, accompagnée par le comédien Olivier Viaud qui proposera 10 séances à chaque classe.

Les cinq classes de l'école sont inscrites au projet Jardins d'école et auront ainsi plusieurs défis à relever au cours de l'année. Nous correspondons avec des classes d'autres écoles également inscrites pour échanger sur nos différentes réalisations.

Les classes de CE2 et de CM1/CM2 sont inscrites au projet Ecole en poésie. Une kermesse poétique sera organisée le lundi 3 mars, dans la salle du Colombier. La poétesse Dorothee Volut, marraine nationale du projet « Ecole en poésie », sera présente pour proposer des ateliers.

La classe de CE2 est inscrite au rallye mathématiques.

Projets en lien avec le Syvedac

Dans le cadre de la charte éco-responsable signée par l'école, la cantine et la commune, dont l'objectif est la réduction des déchets, les classes de l'école élémentaire bénéficient de plusieurs animations.

-Au mois de septembre, une animation portant sur le tri et le traitement des déchets a été proposée à l'ensemble des élèves.

Les 5 classes vont suivre une animation, courant février-mars sur le compostage. Un composteur va être installé à l'école, par M. Fileux, maître-composteur du Syvedac. Il sera dans un premier temps alimenté par les déchets de la cantine, puis éventuellement par les biodéchets apportés de la maison par les élèves.

Mme Le Guern propose de donner à l'école une grande cuve, qui pourrait être utilisée comme récupérateur d'eau.

La classe de CE2 va travailler sur la réduction du gaspillage alimentaire, pendant deux demi-journées, avec une intervenante du CPIE Vallée de l'Orne. Afin de pouvoir quantifier le gaspillage alimentaire, une semaine de pesées des déchets va être organisée à la cantine, début décembre, en lien avec Ludivine et avec l'aide du Syvedac.

Les deux classes de cycle 3 travailleront sur la réparation des objets électroniques, dans le cadre d'un atelier proposé par la coop 5 pour 100, au mois de novembre.

Les cinq classes ont pu assister, le 15 octobre dernier à un spectacle « L'incroyable musée de la Dynastie Poubelle », de M. Charly, offert par le Syvedac. Nous remercions M. Guillouard qui a mis à disposition la Grange aux Dîmes à cette occasion.

<p>Evaluations nationales</p>	<p>Au début du mois de septembre, tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. Les réponses des élèves ont été saisies par les enseignantes sur le portail dédié et les résultats ont été remis aux familles.</p> <p>Les RPE expliquent que certains parents regrettent que les « toiles d'araignée » ne comportent pas de repère « moyenne de classe » permettant aux parents de juger un éventuel retard par rapport à la classe. Les enseignantes expliquent que les graphiques sont édités par le portail de saisie des résultats et que l'objectif des évaluations nationales n'est pas de comparer les élèves, mais plutôt de constituer un outil d'aide au repérage des besoins individuels et d'orienter le travail de l'équipe enseignante.</p> <p>Chaque école identifie suite aux évaluations les priorités à travailler.</p>
<p>Activités pédagogiques complémentaires</p>	<p>Les APC débutent en période 2. Les parents des élèves concernés sont informés par l'enseignante, par un mot dans le cahier de liaison. L'autorisation parentale est nécessaire.</p>
<p>Coopérative scolaire</p>	<p>Une participation libre a été proposée aux familles. La participation est importante (2 375 euros). Remerciements à l'ensemble des parents qui ont effectué un don à la coopérative.</p>
<p>Liaison CM2-6^{ème}</p>	<p>Chaque collège (Douvres-la-Délivrande et Courseulles) organise prochainement un conseil école-collège, afin de travailler le lien entre le CM2 et la sixième. Nous allons rencontrer les équipes des deux collèges, nous sommes dans l'attente de leurs propositions.</p> <p>Evaluations Nationales en 6^{ème} : résultats transmis aux équipes</p>
<p>Liaison GS-CP</p>	<p>La liaison débute en ce début d'année : une correspondance a débuté entre les GS et les CP. Elle sera étoffée au fil de l'année.</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Certaines questions des représentants des parents d'élèves ont déjà été abordées lors du conseil d'école, sur différents points à l'ordre du jour.</p> <p>D'autres questions ont été transmises au conseil d'école, à l'attention du SIVOS, de la mairie de Colomby-Anguerny et de l'équipe enseignante.</p> <p>Questions à l'attention du SIVOS :</p> <p>Les RPE demandent à assister à un nouveau repas de cantine pour voir les nouvelles conditions de repas (infrastructure et comportement des enfants). Monsieur Allais proposera une date de visite aux représentants des RPE, sur les deux sites.</p> <p>Les parents élus évoquent également le prix de la garderie pour le forfait journalier qui semble élevé, notamment pour le matin. Monsieur Allais indique que le pointage de la garderie sera bientôt revu.</p> <p>Certains parents ont fait part de problèmes de facturation de la cantine/garderie (plusieurs mois facturés d'un coup ou titre de recette après prélèvement ...). Monsieur Allais indique que c'est la trésorerie qui gère ce point.</p> <p>Questions à l'attention de l'équipe enseignante :</p> <p>Certains parents s'inquiètent de problèmes de discipline rencontrés avec quelques élèves de cycle 3 et demandent quelles dispositions ont été prises face à cela.</p>

	<p>L'équipe enseignante indique qu'aucun parent ne nous a contactés à ce propos. Lorsqu'une difficulté de comportement survient dans une classe, nous informons les parents concernés. Nous comptons à ce propos sur le soutien des parents des enfants concernés.</p> <p>Questions à l'attention de la mairie de Colomby-Anguerny Les RPE souhaitent travailler avec la mairie pour réduire la vitesse des voitures sur la RD et retravailler le stationnement. Une réunion sera fixée prochainement avec la mairie pour en discuter. Monsieur Dufay suggère d'installer un dos d'âne devant l'école.</p>
--	---

La séance est levée à 19H55 .

La secrétaire de séance,



La directrice d'école,

C. Teurgis
